

**"Ceux qui veulent le Pays pour tous"**

Tél. : 06-13-06-94-62

Objet : Non application des Accords franco-algérien  
et franco-tunisien

Toulouse, le 24 Juin 2012

A l'attention de M. le Préfet  
de la Haute-Garonne

Monsieur le Préfet,

Nous vous avons interpellé à plusieurs reprises sur le non respect, par vos services, de l'accord franco-algérien qui prévoit une régularisation de plein droit au bout de 10 ans de présence en France.

A ce jour, nous vous avons soumis des situations particulières, dont celle de (...), en attente dans vos services depuis le 27/09/2012, donc plus de 9 mois, et qui est exemplaire du mauvais traitement de ces dossiers par vos services.

Il en est de même pour les ressortissants Tunisiens qui ont déposé un dossier prouvant leur présence de 10 ans avant le 31/07/2009. Le dossier de (...) est lui aussi emblématique.

Nous souhaitons donc faire le point avec vous sur ces dysfonctionnements avant que ne commence la période des vacances. C'est pourquoi **nous nous présenterons devant la Préfecture le vendredi 29 Juin à 17h00, dans l'espoir de vous rencontrer afin de débloquer rapidement la situation.**

Dans l'attente de cette rencontre, nous vous adressons, Monsieur le Préfet, nos salutations respectueuses.

PS : copie au Ministre de l'Intérieur, aux Consuls d'Algérie et de Tunisie à Toulouse, ainsi qu'à la presse.